ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية +\$XN\\Z+ | NE\+O\Z\\ وزارة الصحة \$⊙\\\ + | +⊙\اه\]ه+

COMMUNIQUE

08 AVRIL 2014

Le mardi 08 avril 2014, M. le Ministre de la Santé, le Professeur El Houssaine Louardi, a présidé une réunion de coordination avec les acteurs de l'industrie pharmaceutique nationale, représentés par l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP), Maroc Innovation Santé (MIS), l'Association Marocaine du Médicament Générique (AMMG), l'Association Marocaine des Distributeurs pharmaceutiques (AMDP) et la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc (FNSPM).

Cette réunion intervient à la veille de la publication au Bulletin Officiel de la liste concernant la baisse des prix des médicaments, en vue de finaliser les derniers préparatifs techniques pour le passage des anciens prix des médicaments exprimés en PPM aux nouveaux prix publics de vente exprimés en PPV.

Pharmacies.ma

Conscients et convaincus de l'importance de la baisse des prix des médicaments, en tant que mesure phare pour l'amélioration de l'accès de la population aux médicaments, et partant de leur engagement citoyen en faveur de l'accès équitable de la population aux traitements médicamenteux, les acteurs du secteur pharmaceutique ont exprimé leur entière disposition à mettre en application la baisse des prix des médicaments concernés, dans les délais impartis, et dans les conditions requises de disponibilité, de qualité et de sécurité des médicaments.

Le Ministère de la Santé se félicite de ce haut niveau d'engagement des industriels des médicaments, des professionnels de la répartition et distribution des médicaments et des pharmaciens d'officines, en faveur de la promotion et la protection de la santé des citoyennes et citoyens marocains.

AMIP

AMMG

MIS

AMDP

FNSPM

Le Ministère de la Santé